

Les Montagnes de Bieszczady

Descriptif

Au sud-est de la Pologne, les montagnes de Bieszczady proposent un environnement naturel extrêmement riche, une flore exceptionnelle comptant neuf cent espèces florales, et une faune sauvage comprenant lynx, ours, loups et le bison d'Europe. Leurs vastes forêts de hêtres sont aussi le gîte du cerf des Carpates, les rencontres avec les animaux sauvages sont donc très probables. Les renards, lièvres, chevreuils, biches et cerfs des forêts mystérieuses ne sont pas habitués à croiser un groupe de cavaliers dans leur paradis.

C'est aussi l'occasion d'admirer les villages typiques de cette région dont certains comme Komancza conservent encore des vestiges des constructions des Boïks et des Lemks, minorités ethniques établies dans ces montagnes.

Nous proposons une autre randonnée dans cette région à d'autres dates sur un parcours légèrement différent : les Vallées de Bieszczady.



Programme



Jour 1 : vol à destination de Cracovie. Accueil à l'aéroport et transfert à l'hôtel au centre de Cracovie. Temps libre dans la très jolie Cracovie. Le soir, le groupe se réunit pour le dîner au restaurant.

Jour 2 : départ à Dwernik, village situé au cœur des Bieszczady, près de la frontière ukrainienne (3h30 de route). Après le petit-déjeuner, nous choisissons nos chevaux et nous sommes prêts pour le grand départ. Le chemin mène d'abord à travers les forêts et le village Zatwarnica. Ensuite, nous suivons les crêtes de montagnes avec un vaste panorama sur la région Polonina Wetlinska. Le soir, nous dormirons dans les petits bungalows en bois.



Jour 3 : un magnifique trajet nous attend, beaucoup d'espaces ouverts avec une vue splendide sur les pics des Bieszczady. Nous passerons par les villages de Brzegi Gorne, Nasiczne et Carynskie. Nous dormirons dans un gîte de montagne d'où s'étend une vue magnifique sur le mont Tarnica (1346m).

Jour 4 : aujourd'hui, le chemin nous mène vers Muczne où nous pouvons visiter la réserve des bisons d'Europe. La réserve s'étend sur un territoire de 7ha et permet d'observer les bisons dans leur environnement naturel.

Jour 5 : nous nous dirigeons dans la direction de sud, pour arriver au coin le plus éloigné, juste à la frontière ukrainienne. Le trajet passe par des espaces sauvages et par des villages abandonnés (Bukowiec, Beniowa, Sianki), touchés en 1947 par "l'opération Vistule" où 56 000 personnes principalement ukrainiennes, qui résidaient dans ces territoires, furent, souvent de force, réinstallées dans les "Territoires Recouvrés" au nord et à l'ouest du pays). Nous verrons les ruines des églises orthodoxes et de cimetières.

Jour 6 : nous parcourons de grands espaces ouverts avec la vue sur la rivière San. Nous aurons aussi l'occasion de voir l'église orthodoxe en bois à Smolnik, inscrite sur la liste de l'UNESCO. Le soir, nous arrivons dans une maison simple sans électricité pour passer la nuit.

Jour 7 : nous repartons à notre point de départ, Dwernik. Nous suivons les crêtes de montagnes, et nous montons sur le sommet des montagnes Otryt, où nous ferons une pause dans un gîte. Ensuite, nous passons par le village de Chmiel pour arriver finalement à Dwernik. Le soir, nous aurons un diner d'adieu.

Jour 8 : transfert de 3h30 environ (220 km) vers l'aéroport de Cracovie pour le vol retour, ou continuation de votre séjour en Pologne.



| Départ | Retour | Prix hors vols | Prix vols compris |
|------------|------------|----------------|-------------------|
| 20.07.2019 | 27.07.2019 | 1 050 € | 1 390 € |

| Durée totale | Jours à cheval | Niveau équestre |
|--------------|----------------|-----------------|
| 8 | 6 | Intermédiaire |

| Langue | Confort |
|---------------------|----------|
| Français ou anglais | Standing |

Informations pratiques

Conditions de randonnée

Randonnée itinérante, nuits en gîtes d'étape. Les bagages sont transportés d'étape en étape par un véhicule d'assistance.

Bagages

Un sac de voyage souple (éviter les valises rigides) limité à 20 kg, tout supplément facturé par la compagnie aérienne étant à votre charge.

Paquetage conseillé : 2 culottes d'équitation, boots et minichaps conseillées, pull, chemises et T shirts, veste ou blouson, coupe-vent ou imperméable, tenue de détente, babouches ou claquettes, chapeau ou casquette, lunettes de soleil, maillot de bain, trousse de toilette, vos médicaments habituels, spray anti-insectes, crème solaire, serviette de toilette, gourde, couteau de poche (impérativement dans le bagage de soute), appareil photo.

Pour cette randonnée, il est obligatoire de porter un casque (non fourni) pour la pratique de l'équitation (norme NF EN1384).

Langues

En fonction de la composition du groupe, l'accompagnement peut être soit francophone, soit anglophone. Contactez-nous pour l'information sur ce point aux dates qui vous intéressent.

Climat

Dans la région des Basses-Carpates où nous randonnons, les températures minimales (au point du jour) et maximales (après-midi) moyennes mensuelles sont : mai 7-17°, juin 10-21°, juillet 12-23°, août 12-22°, septembre 8-18°, octobre 5-14°.

Formalités

Pour les ressortissants de l'UE et de Suisse, la carte nationale d'identité ou le passeport en cours de validité suffit.

Prix

Le prix comprend la randonnée équestre, les billets d'avion (depuis Paris, mais d'autres aéroports sont possibles, nous consulter pour un devis), les transferts, les hébergements, tous les repas durant la randonnée.

Le prix ne comprend pas l'assurance multirisques, les pourboires, les dépenses personnelles.

Le départ de cette randonnée est garanti à partir de 2 cavaliers, pour un maximum de 10 cavaliers.

Pourboires

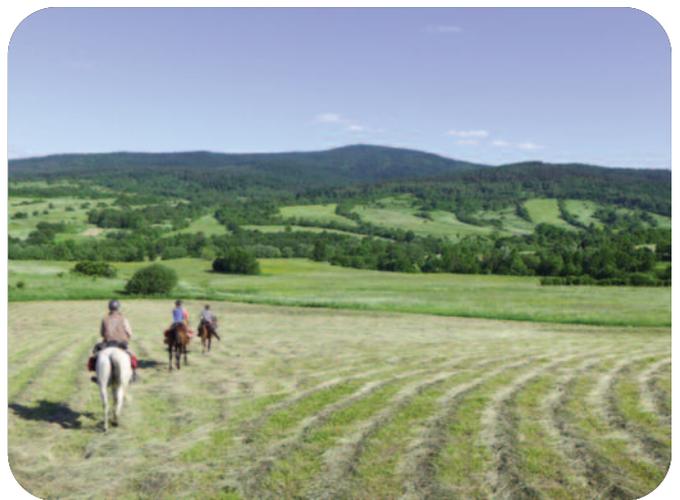
Selon le degré de satisfaction de chacun, il est d'usage, mais naturellement facultatif, de laisser au guide un pourboire de l'ordre de 40 zlotys (10 €).

Poids

Tout cavalier de plus de 90 kg est prié de nous consulter avant l'inscription.

Inscription

L'inscription sera effective à réception du bulletin d'inscription rempli et signé, accompagné de votre acompte de 30% : chèques à l'ordre de Cavaliers du Monde, CB sur le site Internet ou chèques-vacances. Le solde est dû 45 jours avant le départ.





Assurance

Tout participant doit être couvert par une assurance couvrant l'assistance et le rapatriement. Pour les cavaliers disposant déjà d'une telle assurance (carte de crédit, assurance multirisques, etc.), il suffit d'en indiquer les coordonnées sur le bulletin d'inscription. Dans les autres cas, nous proposons une assurance Europ Assistance dont la prime est de 3% du prix du voyage.

Conditions générales de vente

Les conditions générales de vente répondent au décret n° 94-490 du 15 juin 1994, pris en application de la loi n° 92-645 du 13 juillet 1992.

Conditions particulières

Toute inscription à nos randonnées implique l'adhésion à nos conditions générales et à nos conditions particulières, dont chacun reconnaît avoir pris connaissance.

Annulation de notre part : si le nombre d'inscrits est insuffisant, la randonnée peut être annulée à notre initiative au plus tard 31 jours avant la date de départ prévue. Dans ce cas précis, les inscrits seront intégralement remboursés, sans pour cela pouvoir prétendre à une indemnité.

La spécificité des randonnées équestres implique que nous nous réservons le droit de ne pas accepter une personne qui ne présente pas les capacités équestres ou physiques lui permettant de participer sans risque à nos randonnées.

Annulation de la part d'un inscrit : les annulations qui nous sont communiquées au moins 61 jours avant la date de départ prévue donnent lieu à un remboursement du montant réglé, déduction faite de la partie non remboursable du billet d'avion, de l'éventuelle prime d'assurance et de frais de dossier de 80 € par personne.

Au-delà de cette date, les frais d'annulation sont :

- Entre 60 et 31 jours : 25% du prix de la randonnée hors vols, plus la partie non-remboursable du billet d'avion.
- Moins de 31 jours : 100% du montant facturé, déduction faite de la partie remboursable du billet d'avion.

Toute randonnée interrompue pour raison de santé est susceptible de faire l'objet d'une indemnisation des journées non effectuées par votre assurance assistance-rapatriement, si vous avez spécifiquement souscrit cette garantie.

En revanche, toute interruption volontaire du participant en cours de randonnée n'ouvre droit à aucun remboursement. Il en est de même en cas d'exclusion pour incapacité physique ou équestre.

Nulle contestation du prix de la randonnée ne pourra être prise en compte après celle-ci, il incombe à chaque participant d'estimer avant le départ si le prix de la randonnée lui convient.

Responsabilité des participants : les espaces sauvages que nous parcourons à cheval sont relativement éloignés des centres de secours. Cette donnée constitue naturellement un risque que les participants reconnaissent avoir pris en compte avant d'entreprendre ce type de randonnée.

Tourisme Responsable

Cavaliers du Monde a été en 2009 le septième tour-opérateur en France labellisé Tourisme Responsable par AFNOR Certification, et l'unique tour-opérateur équestre.

